

Une superposition de périmètres de protection

La compilation des périmètres de protection exprime toutes les richesses et tous les enjeux portés par ce territoire où la contexte forestier domine. Une faune et une flore de grande valeur patrimoniale ont motivé très tôt des périmètres de protection stricts. Il faut également mettre en exergue la position stratégique de la commune dans le système des biocorridors qui articulent les grands massifs forestiers d'Ermenonville et de Chantilly.

Des sites naturels classés importants couvrent également le territoire communal :

- Les forêts d'Ermenonville, classée par un décret en mars 1947.
- La Vallée de la Nonette classée en 1970.

Le site inscrit de la Vallée de la Nonette

(Extrait de la Fiche DIREN)

Contexte réglementaire

Site inscrit: arrêté du 6 février 1970 (5000 ha env. 49 communes)

• Motivation de la protection

Le besoin de mettre en place une protection cohérente dans la région de Senlis s'est clairement manifesté dès 1965. La dispersion des espaces déjà protégés ne permettait pas d'avoir une vision globale sur les problèmes d'aménagement, de mise en valeur et de protection de cet espace de qualité proche de la région parisienne.

Dans ce contexte, l'inscription permet de délimiter un espace cohérent où pourraient s'appliquer des prescriptions spécifiques et adaptées.

• Etat actuel

L'évolution de la région parisienne démontre la pertinence de l'analyse qui avait conduit à l'inscription de ce site. Bien qu'ayant subi plusieurs dégradations notables, cette partie du Valois conserve toutes ses qualités qui ont fait sa renommée. Pour répondre à un besoin croissant de conservation et de valorisation du patrimoine, un ensemble cohérent de mesures de protections s'est progressivement mis en place dans le massif des Trois Forêts autour de Senlis et Chantilly.

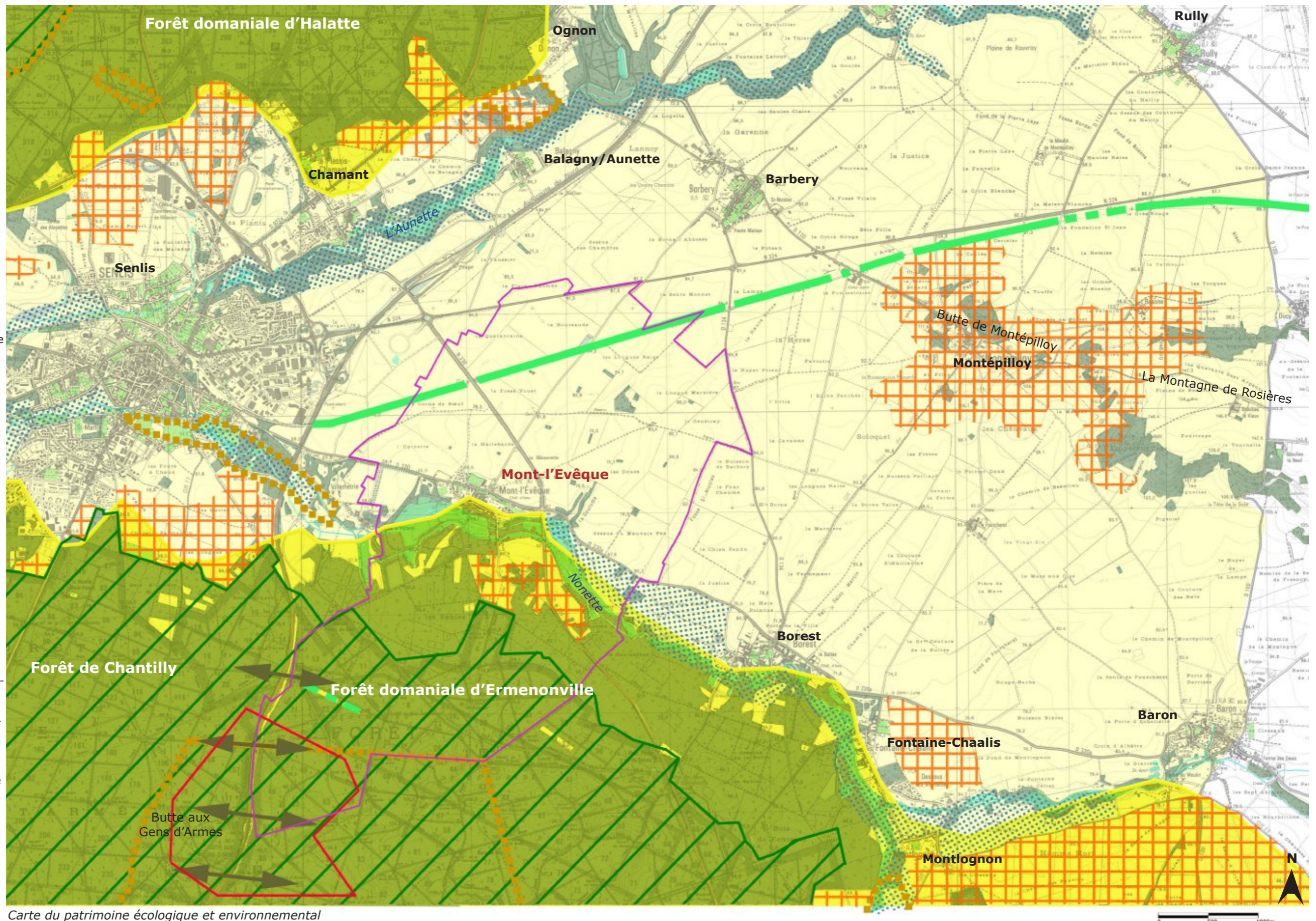
• Orientation pour la gestion du site

La richesse naturelle et architecturale, l'intérêt historique et culturel sont parmi les principaux atouts de cette région. Une gestion cohérente et durable ne peut se faire qu'en tenant compte de la qualité et de la fragilité du patrimoine local dans les différents documents de planification.

Les contraintes particulières provoquées par la proximité de la région parisienne pourraient trouver des réponses adaptées dans le projet de Parc Naturel Régional.



Carte de l'inventaire floristique



Carte du patrimoine écologique et environnemental



-  Site inscrit de la vallée de la Nonette
-  Site Natura 2000 - Zone protection spéciale- & Site classé (Oise 07)
-  Site Natura 2000 - Zone spéciale de conservation
-  ZICO n°9, ZNIEFF type 1 Massif des trois Forêts et bois du Roi
-  Corridors écologiques et paysagers de l'ancienne voie ferrée et de l'ancien champ de tir
-  Liaisons biologiques
-  Zones d'intérêt et de sensibilité paysagère
-  Fonds de vallées et espaces connexes au réseau hydrographique
-  Sites d'intérêt écologique
-  Limite communale de Mont-l'Evêque